Marie Moret à monsieur Chastanier, 22 septembre 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122
Collation1 p. (58r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 22 septembre 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54509

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction22 septembre 1899
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireImprimerie Chastanier
Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméEnvoi du « Mouvement des assurances », de l'« État-civil » et du sommaire pour la composition du prochain numéro du *Devoir*. Jules Pascaly, qui se trouve à Génolhac, a annoncé qu'il enverra prochainement ses matières à placer à la suite des articles « Paix » déjà composés, de sorte que l'imprimeur sera en mesure de finaliser la composition. Sauf mention contraire de Jules Pascaly, Marie Moret demande l'envoi exclusif des épreuves.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir
Personnes citéesPascaly, Charles-Jules (1849-1914)
Lieux citésGénolhac (Gard)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54509?context=pdf

Ligne Familistère
22 septembre 1899

Monsieur Chastanier,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre et mon envoi du 18 courant, et de vous indiquer ci-joint le mouvement des assurances et l'état civil pour le devant de composition.

Je vous adresse aussi le sommaire :

M. Pascaly m'écrit (de Genolhac) qu'en vous envoyant ses matières, soit : 1° déjà publiées et connues ; 2° ajoutez à

Question Paix, dont vous avez en réserve de mon dernier volume 2 pages ; 3° Bibliographie, — il vous dit de mettre à la suite des articles déjà composés ceux que j'ai marqués adhérents.

En résumé, ainsi et que je vous envoie présentement et M. Pascaly nous a adressé ses matières, vous avez en mains tout ce qui est indiqué au sommaire ci-joint.